



LIZHER'MINIG

N° 25 - FÉVRIER / C'HWEVRER 2011

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE
KANNADIG KELAOUIN SKOL-UHEL AR VRO

Brodderie Cabotage Histoire conte-Acteurs Veillée 2011

L'ICB
en 2011



ICB

Une année,
deux concours
(pages 8-10)



Sections

Élections au sein
des sections
(pages 15-19)

VŒUX
HETOÙ

Bloavezh
mat
Bonne
année
2011

Institut Culturel
de Bretagne
Skol-Uhel ar Vro



Bernard DELHAYE
Président

Le Conseil d'Administration

Patrick Malrieu
Chancelier de l'Hermine

les membres et le personnel de
l'Institut Culturel de Bretagne

vous présentent leurs
meilleurs vœux pour 2011

Bernez DELHAYE
Kadoriad

Ar C'Huzul-Merañ

Patrick Malrieu
Kadoriad an Erminig

An izili ha koskor
Skol-Uhel Ar Vro

a ginnig deoc'h o
gwellañ hetoù evit 2011

A-drugarez da label 2 karta Ya d'ar Brezhoneg, an
niverennoù *Lizher'Minig* o tont a ginnigo muioc'h a
bennadoù e brezhoneg. Kemenn d'ar skridozerien !
Dans le cadre du label 2 de la charte Ya d'ar Brezhoneg,
les prochains numéros de *Lizher'Minig* contiendront
davantage d'articles en langue bretonne. Avis aux
rédacteurs !



- Edito - p.2
- Brèves - p.3
- La vie de l'ICB - p.4-14
- Les sections - p.15-19
- Les événements - p.20-23
- Lo MHB - p.24
- Hommages - p.25
- Les éditions - p.26-31
- Nos amis - p.32

LIZHER'MINIG

N° 29 - ISSN 2105-3499

Skol-Uhel Ar Vro
Institut Culturel de Bretagne
6, rue Porte Poterne
Château de l'Hermine
56000 VANNES
Tél. : 02 97 68 31 10
Fax : 02 97 68 31 18
icb-suav-editions@wanadoo.fr

Tirage : 1800 ex
Imprime sur papier recyclé
par IBB à Quéven

Directeur de la publication :
Bernard Delhaye

Ont participé à ce numéro :
Bernard Delhaye, Mathieu Guhard, Mikael Le Bihanic, Philippe
Lané, Arzela Roy, Marie-France Martinie, Pierre Godefroy, GYAN
Meer, Arnaud de La Monneraye, Jérémie Baroel, Alain Ferret, Sylvie
San Quirce, Arzela Roy, Anne Diaz, Brieg F. Hasté, Mikael Bodoro,
Penlaez, Pascal Lamour, Brieg Ar Menn et Jaques-Yves Le Touze.



2 L'Institut Culturel de Bretagne est membre de l'Agence Européenne pour les droits fondamentaux (FRA)



Membres à l'honneur - {1}

Plusieurs membres de l'ICB étaient sous les feux des projecteurs en fin d'année 2010 :

Donatien Laurent sur France Culture !

Donatien Laurent, herminé à Lorient durant l'été 2010, a été invité de l'émission « A voix nue » de la radio France Culture toute une semaine : du lundi 29 novembre au vendredi 3 décembre. Au programme : la première Bretagne ; Langue et mémoire ; l'aventure du « Barzaz Breiz », ou la preuve par l'écrit ; la « gwerz » de Louis Le Ravallec, tradition orale et histoire ; la « gwerz » de Skolan, le répertoire du légendaire.

Mikael Bodloré-Penlaez dans la presse

Mikael Bodloré Penlaez, membre de la section Droit & Institutions et créateur de quelques sites références comme eurominority.eu ou encore geobreizh.com était également à l'honneur dans la presse. Le magazine *Bretons* lui consacrait une large interview dans son numéro de décembre et un article le concernant était en page région du journal *Ouest France* du jeudi 25 novembre.

A noter qu'il vient de publier l'*Atlas des Nations sans états en Europe* (lire par ailleurs).

Un collège Polig Monjarret à Plescop - {2}

Le conseil municipal de la commune de Plescop s'est réuni le mercredi 15 décembre dernier pour traiter de la dénomination du futur collège public (qui ouvrira à la rentrée 2012). Le nom de Polig Monjarret, herminé en 1988, a été proposé au Conseil Général du Morbihan, qui décidera du nom que portera le collège.

Nous tenons ici à saluer l'initiative de la municipalité de Plescop de rendre hommage à ce pilier du renouveau de la culture bretonne. L'Institut Culturel de Bretagne a adressé un courrier au Conseil Général afin de soutenir l'initiative de la municipalité.

Futurs enseignants bilingues français-breton : demandez Skoazell !

Créé en 2009 pour soutenir de manière individuelle les étudiants préparant les masters d'enseignement bilingue français-breton, le dispositif Skoazell est reconduit pour l'année 2011. Il se présente sous la forme d'une aide de 5000 euros par année d'études. En contrepartie, chaque étudiant bénéficiaire s'engage à enseigner pendant cinq ans dans une classe bilingue. Objectif : assurer le développement et la transmission de la langue bretonne.

Comment faire une demande de bourse Skoazell ?



BRÈVES
BERR
HA BERR

Pour 2011, la Région organise deux sessions d'auditions : la première début juillet, la seconde fin août. Pour être sélectionné, déposez votre dossier complet avant le 24 juin pour la 1^{ère} session ou avant le 22 août pour la seconde. Les dossiers sont à adresser à :

Monsieur le Président du Conseil régional
283, avenue du Général Patton - CS 21101
35711 RENNES cedex 7

Pour plus de renseignements, s'adresser au Service des Langues de Bretagne- Direction de la formation initiale de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, bourse-skoazell@region-bretagne.fr.

L'ICB membre du comité Bro Gozh et de l'ACB 44

L'Institut Culturel de Bretagne est devenu membre du comité du Bro Gozh récemment constitué. Ce comité a pour objectif de valoriser le Bro Gozh ma Zadoù et de le diffuser le plus largement possible. Un DVD sur l'histoire de l'hymne breton réalisé par Mikael Baudu sortira fin février (voir en 4^{ème} de couverture). L'ICB a également adhéré à l'Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique basée à Nantes.

Ouverture de l'annuaire des membres en ligne

L'annuaire des membres «publique» va ouvrir ses portes très bientôt. Ainsi, chaque visiteur pourra voir la richesse que constituent les membres de l'ICB en allant consulter leur fiche. Nous vous rappelons qu'il vous est possible de devenir membre contributeur du site des «clés de la culture bretonne» en apportant vos contributions sur des sujets culturels bretons après validation de votre section. Pour cela il vous suffit de contacter Mikael Le Bihanic au 02 97 68 31 15.

Marie-Madeleine Martinie décorée

Madame Marie-Madeleine Martinie, ancienne présidente de la section Religion, a reçu le jeudi 27 janvier son diplôme de l'Ordre National du Mérite au cours du déjeuner mensuel de l'Association Bretonne, à Vannes. Nous tenons à la féliciter vivement de cette distinction.



EN IMAGES

{2}

L'avenir de l'Institut Culturel de Bretagne

Par Bernard Delhaye
Président de l'ICB

Le Conseil régional a mis en place une nouvelle structure consultative, à savoir le Conseil Culturel de Bretagne. Ce dernier a pour principale mission d'instruire des rapports ou de donner des avis à l'exécutif régional pour que celui-ci puisse prendre des décisions dans le domaine de la culture bretonne et de la culture en Bretagne. Seuls les élus régionaux ont le pouvoir de déléguer.

Dans les dossiers soumis à la réflexion du CCB figurent les outils de la Charte de 1977 dont fait partie notre Institut. Après trente années d'existence, il nous semble normal de dresser un bilan et de fixer de nouveaux objectifs pour nous inscrire dans l'avenir. Cette mission a d'ailleurs été fixée par le président Jean-Yves Le Drian en personne lors de l'installation officielle du CCB. J'avais demandé et obtenu qu'un siège de titulaire de cette structure soit attribué à l'ICB nous permettant ainsi d'être proches des représentants des forces vives qui travaillent et irriguent notre territoire.

Une commission spéciale a été mise en place et a entrepris des rencontres avec les représentants de l'ICB : élus et personnels afin d'élaborer un rapport. Nous avons donc organisé un séminaire rassemblant le conseil d'administration et le Conseil de Programmation et d'Animation afin d'établir un texte contributif avant cette

rencontre. Patrick Malrieu, chancelier de l'Hermine, a accepté d'être le modérateur de cette réunion. Enfin nous avons échangé avec les membres de la commission du CCB, qui, à l'issue de cette consultation, ont présenté un document qui nous semble pertinent et concorde avec notre analyse. C'est pourquoi nous n'avons pas amendé ce texte. Il sera prochainement consultable sur notre portail Internet. En attendant la poursuite du dossier désormais ouvert et les perspectives d'avenir, il nous paraît intéressant, à ce stade de la réflexion, que toutes les pistes soient explorées. Un tel travail exigera sans aucun doute de nombreuses réunions pour affiner le projet qui sera retenu.

Dans ces horizons qui s'ouvrent, il ne doit y avoir ni vainqueurs ni vaincus mais bien une réelle adéquation entre les outils et les attentes voire les besoins.

Seul le but final compte, celui de doter la Bretagne d'outils performants et efficaces au service de l'ensemble des sensibilités associatives qui animent notre territoire.

Pour conclure, je veux ici remercier toutes celles et tous ceux qui, depuis l'origine ou plus récemment - de nombreux nouveaux nous rejoignent - se dévouent à cette cause, celle d'affirmer haut et fort notre culture, facteur identitaire, réel vecteur du dynamisme de notre Bretagne.



Le bureau du Conseil Culturel de Bretagne (© Breman)

Hu Gadarn, légende bretonne mise en musique par une Lorientaise, cherche cinéaste

Par Marie-France Martinie
Membre de l'ICB

Mise en musique sous forme d'opéra, la légende bretonne Hu gadarn ferait un beau film d'animation.

Marie-Madeleine Martinie (tél. : 02.97.76.10.47), membre de l'ICB depuis le début, écrit sur la vie et l'œuvre de l'auteur de l'opéra, Rita Strohl. Malgré ce nom alsacien (Rita La Villette avait épousé un marin alsacien qui avait choisi la France après la guerre de 1870), Rita est bien morbihannaise, petite-fille d'une Le Nézet du Port-Louis et fille du peintre lorientais Elodie La Villette. Née à Lorient en 1865, mariée à Lorient en 1888, elle a aussi mis au monde à Lorient deux de ses quatre enfants, et y a écrit et fait

jouer ses premières œuvres.

Très connue à Paris dans les dernières années du 19^e siècle, jouée et chantée par de grands artistes dont Pablo Casals, félicitée par Henri Duparc, éditée par Tolédo, elle a été ensuite complètement oubliée. (Son mari était mort subitement en 1900.) Elle a pourtant continué à écrire, musique de chambre, musique symphonique, opéras... Dont cet Hu gadarn, qui ferait un excellent film d'animation et dont Marie-Madeleine Martinie a le texte, en deux exemplaires manuscrits. On peut consulter le blog Rita Strohl, créé par Claude Cadoret : ritastrohl.artblog.fr

Sauvons les chaumières de Saint-Dégan

La Fondation du Patrimoine a lancé un appel aux dons pour des travaux de restauration à l'écomusée de Saint-Dégan à Brec'h. En effet, deux chaumières du musée ont besoin de subir quelques travaux car leurs toitures nécessitent une restauration rapide.

L'Écomusée est situé au cœur du village de Saint-Dégan, l'un des plus gros villages de Brec'h, dans le Pays d'Auray. En 1969, une équipe de bénévoles passionnés y entreprend la restauration d'un ensemble de bâtiments de ferme et de leurs dépendances : le hangar, la cave à cidre, la soue, l'atelier du sabotier, le puits, le four à pain...

Le village est doté d'un riche patrimoine architectural, représentatif de l'habitat rural en Pays d'Auray et de son évolution du 17^{ème} au 19^{ème} siècle, dont l'authenticité a été reconnue par l'Inventaire général du patrimoine culturel. Au fil des années, l'association acquiert les chaumières, collecte des outils et des meubles, accroît ses collections et, en 1978, ouvre au public les portes de « l'Écomusée de Saint-Dégan », contrôlé par la Direction des Musées de France. L'association prend alors l'appellation « Nature et Traditions du Pays d'Auray » et se donne pour mission de transmettre et faire revivre dans les chaumières et le bocage de Saint-Dégan le quotidien du monde rural du 17^{ème} au 19^{ème} siècle.

Aujourd'hui, l'association compte une centaine d'adhérents, plus de 160 bénévoles et 3 salariés permanents. Malgré la bonne volonté et le dynamisme général, l'association ne peut porter à elle seule la

réfection des bâtiments historiques dont elle est propriétaire. Des travaux sont à réaliser

de toute urgence sur les toitures en très mauvais état. Ces chaumières authentiques sont devenues rares. Le Musée se doit de les conserver et de restaurer les toitures selon les techniques traditionnelles du pays, en chaume de seigle. Malheureusement le seigle n'est pratiquement plus cultivé dans nos régions. C'est pourquoi plusieurs hectares de seigle ont été mis en culture cette année par des bénévoles, avec le concours de quelques paysans. Il faudra ensuite s'appuyer sur la compétence de chaumiers ayant gardé le savoir-faire. La première tranche de restauration des toitures s'élève à 61 000 €. Elle sera suivie d'une restauration complète des deux fermes, évaluée à 240 000 €. La Région Bretagne apporte 40 % de cette première tranche ; le Conseil Général du Morbihan 25 %. Il reste donc à financer les 35 % restants en faisant appel à votre générosité. Pour faire un don, contactez la fondation.

Fondation du Patrimoine
7 boulevard Solférino, B.P 90714, 35007 RENNES
cedex - Téléphone : 02 99 30 62 30 - Fax : 02 99 31 40 45
Email :
delegation-bretagne@fondation-patrimoine.com
www.fondation-patrimoine.org



Conte-Acteurs : une architecture de commun-ication

Par **GYAN Meer**
commissaire de l'exposition Conte-Acteurs

Cette année, l'Institut Culturel de Bretagne inscrit le projet Conte-Acteurs dans la Fête de la Bretagne du 13 au 22 mai. Le thème développé est celui des canaux bretons, plus spécifiquement le canal de Nantes à Brest en résonance avec le bicentenaire : début de la construction du canal en 1811. Les symboles générateurs de cette aventure sont l'araignée et le papillon.

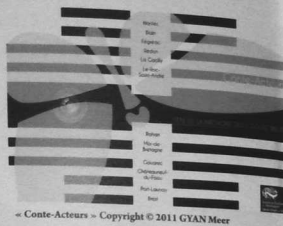
Portrait interactif d'une Bretagne
Conte-Acteurs est une expérience artistique qui met en valeur l'esthétique d'une architecture de commun-ication. Elle utilise un processus appelé « Ommatidies » dont l'objectif est de broser le portrait interactif d'une Bretagne à travers le regard de conte-acteurs, personnes partageant leur fragment oculaire au service d'une histoire commune.

De cette mise en commun (commun-ication), deux artistes – le plasticien lorientais GYAN Meer (Yannig Guillevic) et le vidéaste nantais Thierry MASSÉ – vont en exploiter la matière en organisant la récolte, le stockage et la transmission des données des conte-acteurs, dans le but de s'interroger sur les notions d'identité et de mémoire.

Itinérance

Durant les dix jours de la Gouel Breizh, les deux artistes entreprennent une itinérance sur les cinq départements de la Bretagne : Nantes, Blain, Fgréac, Redon, La Gacilly, Pontivy, Rohan, Mûr-de-Bretagne, Gouarec, Châteaulin, Port-Launay et Brest. Des actions sont programmées chaque jour :

- En bateau-stop et à vélo le long du canal de Nantes à Brest, le vidéaste nantais suit un fil en collectant des images sur le principe du tourné-monté ; chaque soir, l'enregistrement du jour est mis en ligne sur le site www.conte-acteurs.com
- De son côté, le plasticien lorientais intervient dans un établissement scolaire et une maison de retraite dans le but de valoriser une communication intergénérationnelle sur la base du principe général de Conte-Acteurs : récolter, stocker et transmettre. Une création commune



« Conte-Acteurs » Copyright © 2011 GYAN Meer



GYAN Meer et Thierry MASSÉ – Crédit photographique Gregory Fauchart

enfant - personne âgée rend compte de cette opération.

- Le soir, les deux artistes se rejoignent pour projeter la vidéo d'une animation d'un papillon jaune, identité visuelle de Conte-Acteurs. Les supports de projection sont architecturaux, paysagers, symboliques, choisis suivant un scénario précis. Exemple à Nantes : la statue de Jules Verne enfant et le capitaine Nemo, le hangar à bananes et les anneaux de Buren, le Grand Éléphant des machines de l'Île, le château des Ducs de Bretagne...

Dans chaque lieu, les associations sont sollicitées pour s'inscrire dans l'événement Conte-Acteurs.



« Le canal de Nantes à Brest » Carte issue du site www.canaux-bretons.net

Conte-Acteurs.com

Le site Internet www.conte-acteurs.com a pour objectif de proposer un espace virtuel où toutes les actions réelles de Conte-Acteurs sont données à voir au public. Grâce à des outils spécifiques, les internautes peuvent suivre et intervenir tout au long d'un scénario fonctionnant à la manière d'un conte interactif basé sur un récit irlandais, le Tochmarc Etaine ou Courtise d'Étain. Le message est le papillon. C'est aussi un espace qui permet à la diaspora bretonne en France et ailleurs dans le monde de s'inscrire dans le déroulement de Conte-Acteurs.

Les enjeux Conte-Acteurs correspondant aux objectifs et missions de l'ICB :

- Participation à la Fête de la Bretagne 2011 avec un projet culturel et artistique contemporain qui répond à l'appel de la Région.
- Action sur les 5 départements de la Bretagne.
- La thématique des canaux bretons s'inscrit dans les festivités du bicentenaire du canal de Nantes à Brest.
- À travers ses associations, la diaspora bretonne est appelée à participer au projet Conte-Acteurs au moyen des outils du site Internet www.conte-acteurs.com
- À travers Produit en Bretagne, le monde de l'entreprise participe à l'élaboration du projet Conte-Acteurs.
- La communication autour des événements liés à Conte-Acteurs, aussi bien traditionnelle que contemporaine.
- La réunion de tous les partenaires officiels convergeant vers l'ICB : l'Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique, l'Association des Canaux de Bretagne et Les Quêteurs de mémoire. Des partenaires en attente : le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Général de Loire-Atlantique, la ville de Nantes...

APPEL AUX SECTIONS

Durant la présentation de Conte-Acteurs au CPA du 27 novembre dernier, plusieurs remarques ont été formulées à propos d'une implication des sections de l'ICB dans le projet. C'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les sections intéressées à réfléchir et à proposer des événements liés à la thématique des canaux bretons : conférences, débats, tables rondes, expositions, visites guidées, balades contées, randonnées découvertes, ateliers ludiques, etc. L'organisation des manifestations proposées doit passer par les présidents de section et être validées par la direction de l'ICB. Nous pensons que c'est une opportunité pour rassembler l'ensemble des sections sur une thématique où chacun peut trouver matière.

NOTA BENE : Le dossier Conte-Acteurs est consultable au siège de l'Institut Culturel de Bretagne.



Rencontres du Design 2011 «Breizh & Dizagn»

Par **Arnaud de La Monneraye**
Vice-Président l'ICB

La dynamique du design breton existe maintenant, nous l'avons rencontrée ! Avec cette volonté de nous projeter dans un nouveau mode de développement pour notre territoire avec le design, en mobilisant les capacités même de chacun à la créativité et à l'intégration des composantes structurelles de notre identité, de nos ressources, de notre économie, nous esquissons aujourd'hui les contours d'une Bretagne désirable et durable.

La «fertilisation culturelle» de la société bretonne par l'intégration de nos fondamentaux dans la création des produits et des espaces de notre quotidien procède aujourd'hui de notre capacité à offrir aux designers de Bretagne les clés de notre culture vivante associées à la diffusion de la pratiques du design en Bretagne. Si nous reconnaissons d'abord au design sa fonction de développement commercial dans l'amélioration des usages, il est aussi porteur de sens, d'identité et d'histoire.

Les Rencontres du design devraient se renouveler sur un rythme biennal afin d'accompagner la dynamique du «printemps du design breton 2010» où l'Institut culturel de Bretagne a su jouer un vrai rôle grâce aux synergies mises en œuvre dans cette action.

Dans l'objectif de poursuivre et de développer le travail sur l'interaction créative culture-design engagé en 2010, nous avons souhaité pérenniser le concours de design étudiant associé à un programme de fond.

Le concours de design étudiant offre en effet une ouverture extraordinaire sur le champ de l'innovation culturelle, sur la créativité appliquée au territoire. Rebaptisé «bretagne & design - breizh & dizagn» et ouvert à l'ensemble des disciplines du design (cad produits, espaces, communication et services), il est souhaité permanent.

Extrait du règlement de concours

Designers et entrepreneurs ont un rôle commun à jouer pour la dynamique économique, touristique et culturelle de la Bretagne, la promotion de la qualité, la protection de l'environnement et le développement de l'emploi. Les participants au concours, de jeunes designers, sont invités à proposer à des entrepreneurs (entreprises ou

CONCOURS
bretagne & design
breizh & dizagn
www.rencontresdudesign.com



porteurs de projets) de la région une «expérience de design», comme ils le feraient en tant que professionnels prestataires de service.

Les candidats concevront un produit ou service dont l'origine, l'identité ou l'usage sera porteur de son attachement à la Bretagne. Tous les axes de recherche peuvent être envisagés : objets traditionnels revisités ou produits innovants et prospectifs, créant par exemple de nouveaux usages. L'agriculture, l'alimentation, la relation au littoral... font notamment partie des domaines privilégiés qui pourront susciter des réponses aux enjeux à venir.

Exemples :

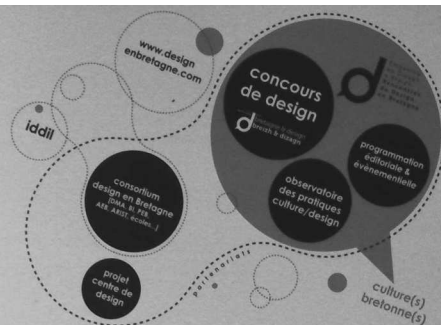
L'aliment de demain
La mobilité littorale et maritime
Le tourisme durable

Ce projet pourra être le fruit d'une collaboration ou d'un réel partenariat avec un entrepreneur, une collectivité ou une ONG.

Calendrier du concours

Inscription et remise des projets : 15 avril 2011.
Jury (designers, chefs d'entreprise, architectes, responsables marketing, graphistes, acteurs culturels bretons et membres de l'Institut) : mai 2011
Remise des prix : juin 2011
Exposition itinérante : 2nd semestre 2011 et 1er semestre 2012

L'ensemble des projets lauréats du concours 2010 sur www.rencontresdudesign.com
Renseignements :
02 97 68 31 10
concours@rencontresdudesign.com
www.rencontresdudesign.com



JÉRÉMIE BARDET CHARGÉ DE MISSION DU CONCOURS

Jérémy Bardet est chargé de la gestion de l'édition 2011 du concours de Design et des actions associées. Voici son portrait en quelques questions...

Jérémy Bardet, qui êtes-vous ?

Je suis un étudiant de 24 ans, originaire de Dijon, en master 2 Gestion des Patrimoines Architecturaux, Artistiques et Culturels à l'Université de Bretagne Occidentale à Quimper. J'ai commencé par un BTS Animation et Gestion Touristiques Locales à Dijon et je me suis peu à peu tourné vers le monde de la Culture. J'ai passé une année à Paris à l'École du Louvre et j'ai continué ma route toujours plus à l'Ouest pour intégrer l'IUP Métiers du Patrimoine à Quimper. Là bas j'ai validé ma licence et j'ai ensuite enchaîné sur le master.

Comment êtes-vous arrivé à l'ICB ?

La fin du master se fait sous la forme d'un stage longue durée dans une structure culturelle. Je recherchais une expérience dans une petite structure et qui proposait de monter un événement. L'ICB a diffusé une offre de stage pour organiser le concours du Design et j'y ai répondu.

Quelles sont vos missions au sein de l'équipe ?

Je suis chargé de mettre en place le concours 2011 « Bretagne & Design ». Je serai l'interlocuteur sur toutes les questions de coordination générale, relations écoles, communication et partenariats en étroite collaboration avec Arnaud de la Monneraye et Mathieu Guihard.

Comment présenter le concours 2011 en quelques mots ?

Tous les étudiants qui le souhaitent peuvent déposer leurs candidatures jusqu'au 15 avril prochain. Un jury composé de professionnels (designers, architectes, chef d'entreprises, responsables de collectivités, ...) va choisir 15 lauréats. Ces 15 travaux seront présentés dans une exposition. Trois prix seront remis par le jury et un par le public. Ce concours offre une opportunité aux élèves de présenter un projet innovant qui peut intéresser les entreprises bretonnes. Il s'agit pour eux de faire un premier pas dans le monde du travail. Pour les entreprises le concours leur permet de dénicher les nouveaux talents. Pour les institutions, il s'agit de montrer que la Bretagne sait rester dynamique et innovante en gardant ici les valeurs montantes du design !

Contact :
02 97 68 31 10
jeremie.bardet@rencontresdudesign.com



D'iles en aiguille, au fil du temps...

Par **Mikaël Le Bihannic**
Assistant de Communication de l'ICB



Les membres du groupe de travail au travail dans les locaux de l'ICB - Vannes, (1)

L'Institut Culturel de Bretagne, soucieux de promouvoir les traditions culturelles de Bretagne, souhaite mettre en valeur la broderie en organisant un concours / exposition sur ce savoir-faire à Vannes durant l'été 2011. Un groupe de travail constitué de Viviane Hélias, Hélène Cario, Daniel Goiset (brodeurs), Monig Loosen-Baron (section Art et Architecture de l'Institut Culturel de Bretagne) et Bernard Le Floc'h (premier Vice-président de l'Institut Culturel de Bretagne, animateur du Conseil de Programmation et d'Animation) est en charge du projet.

La broderie est l'une des traditions les plus réputées de Bretagne. Véritable art, la broderie bretonne s'est illustrée par sa technique et son élégance pour devenir aujourd'hui un pilier de notre patrimoine. Cet art décoratif se transmet et s'oriente même vers une certaine modernité, grâce à des créateurs contemporains talentueux.

Concours...

La thématique retenue pour cette première édition du concours de broderie est la suivante : «*La naissance des îles du Mor Bihan*». Les techniques du concours sont la peinture à l'aiguille et/ou la broderie Richelieu, et toute création s'en inspirant. Tous les concurrents doivent s'inscrire au plus tôt. Les ouvrages doivent être remis pour le 1^{er} juillet au plus tard.

Le jury, présidé par Viviane Hélias, est composé de professionnels et amateurs de broderie. Il se réunira à Vannes le 12 août pour délibérer.

Les résultats du concours seront proclamés le samedi 13 août 2011.

Prix décernés :

- Professionnels :

1 ^{er} prix	1000 €
2 ^{ème} prix	800 €
3 ^{ème} prix	500 €

- Amateurs :

1 ^{er} prix	1000 €
2 ^{ème} prix	800 €
3 ^{ème} prix	500 €

- Prix coup de cœur (un seul prix coup de cœur sera décerné aux deux catégories confondues) :

Coup de cœur 600 €

Exposition...

Il est prévu de mettre à l'honneur la broderie et la dentelle du pays vannetais par le biais d'une exposition qui sera visible au château de l'Hermine à Vannes du 16 juillet au 20 août 2011. Cette exposition s'intéressera tout particulièrement au développement de ces travaux d'aiguilles : techniques, artisanat, histoire, costumes traditionnels, créations contemporaines, représentation dans l'art (peinture, faïences...).

Les travaux réalisés par les concurrents y seront également exposés. Des activités telles que des ateliers d'initiation à la broderie et démonstrations animeront cet événement.

Renseignements complets et inscriptions au concours (les candidats doivent s'inscrire au plus tôt) :

Institut Culturel de Bretagne
6 rue Porte Poterne
56000 VANNES
Tél. : 02.97.68.31.10 - Fax : 02.97.68.31.18

Courriel : arzela.roy@skoluhelarvro.org
NB : Un site internet sous l'adresse www.concours-broderie.com est en préparation. Vous y trouverez des informations concernant ces deux événements ainsi que de nombreuses ressources concernant la broderie.

Lancement de la marque Bretagne

Par **Mikaël Le Bihannic**
Permanent de l'ICB

De nombreuses personnalités étaient présentes ce jeudi 27 janvier au soir à Rennes pour le lancement de la marque Bretagne, fruit d'un long travail mené par l'Agence Économique de Bretagne.

Plus de 1000 personnes s'étaient donné rendez-vous à Rennes pour le lancement de la marque. Personnalités bretonnes, amis de la Bretagne, chefs d'entreprise, élus, institutionnels, sportifs et personnalités issues du monde des arts et des lettres, ont découvert la marque Bretagne à l'occasion d'une émission spéciale, "Destination Bretagne", tournée en direct du Liberté et diffusée sur TV Rennes 35, Tébo et Ty Télé.

Une marque Bretagne, pour quoi faire ?

La Bretagne s'engage dans une démarche d'attractivité inédite. Elle crée une marque de territoire destinée à être partagée par tous ceux qui se réfèrent à la Bretagne pour se faire connaître et promouvoir leurs intérêts ou leurs créations sur la scène nationale ou internationale.

Acteurs économiques, touristiques, culturels, universitaires ou institutionnels... découvrez la «boîte à outils» de la marque : le code de marque qui présente les valeurs, le positionnement, le logotype, les signes d'expression, la gamme de couleurs et le vocabulaire de la marque sur lesquels s'appuyer, en toute liberté, pour communiquer sur la Bretagne.

L'utilisation de mêmes signes distinctifs par les acteurs de Bretagne va renforcer la puissance d'attractivité de la région et va enrichir, diversifier, rajeunir et dynamiser l'image de la Bretagne.

Au-delà de l'utilisation du code de marque qui est accessible à tous, devenir partenaire de la marque Bretagne permet d'obtenir le droit d'utiliser le logotype de la marque et de l'apposer comme une "estampille" sur ses supports de communication (à l'exception des produits). Le droit d'utilisation du logotype est soumis à la signature d'un règlement d'usage entre le candidat et l'Agence économique de Bretagne ou le Comité régional du tourisme qui lui concède une licence d'exploitation de la marque.

Qui peut devenir partenaire ?

La démarche est ouverte à tous ceux qui



Jean-Yves Le Dréan, Président du Conseil régional le 27 janvier dernier (© Breman)

contribuent à l'attractivité et au rayonnement de la Bretagne. Les entreprises de toute taille, la recherche, les universités et grandes écoles, le tourisme, les grands événements, l'art et la culture, l'économie résidentielle, l'environnement, l'agriculture, l'agroalimentaire, le maritime, le sport et les loisirs... sont concernés.

Quelle que soit la taille de la structure, si son activité a une résonance à l'extérieur de la région ou si elle attire un public, une clientèle externe, elle peut devenir partenaire de la marque Bretagne.

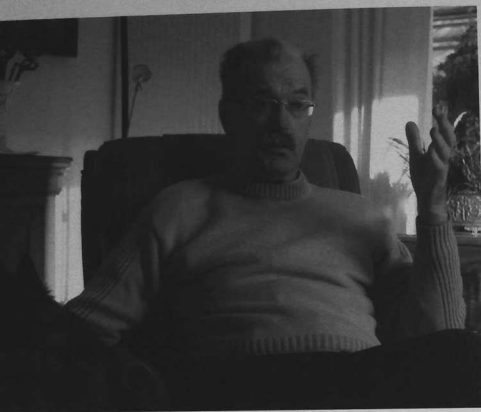
Pour devenir partenaire de la marque, il faut constituer un dossier de candidature et au préalable, participer à une réunion d'information sur la marque Bretagne et sur l'utilisation du code de marque. Cette réunion permet également d'obtenir des conseils sur la constitution du dossier de candidature.

À la suite de cette réunion d'information, le candidat peut adresser un dossier de candidature pour devenir partenaire de la marque.

Plus d'infos sur le site officiel de la marque Bretagne : www.marque-bretagne.com

BRETAGNE ^{BE}

Emgav gant Alain Fenet



Alain Fenet a gemer perzh e labourioù ar gevrenn Gwir & Ensavadurioù abaoe 2003 (©MLB)
Alain Fenet participe aux travaux de la section Droit & Institutions depuis 2003 (©MLB)

Kelenner akuit e Skol-Veur Naoned hag ezel deus ar gevrenn Gwir & Ensavadurioù eo Alain Fenet, arbennigour war ar minorelezhioù. Ezel oberiat e-touez ar gevrenn e skritur ar c'hlemm kaset da bodad Europa (N.A.B.S: lenn N° 24 Lizher 'Minig'), Alain Fenet en deus kavet e touez Skol-Uhel ar Vro ul lec'h eskemm a-stroll a blij dezhan.

Alain Fenet, kontit deomp hoc'h hentad labour ?

Orin an deus Norzh Bro-C'hall. Graet em eus va studioù e Skol-Veur Lille. Dre zegouezh em eus kroget da studiañ gwir ar minorelezhioù. Gwechall em boa rakreset ober ma zezenn gwir etrebroadel war Bro-Alamagn. Du-mañ, ur c'helenner un tamm disheñvel diouzh ar re all, en deus kinniget din gouestlañ va labour da gudenn Tyrol ar Su ! Ne ouien netra diwar-benn ar minorelezhioù d'ar mare-se. Met adalek an amzer-se em eus paket «viruz ar bihanniver» ! Kavet em eus aze un dudi kefredel uhel rak e rae dave da veur a dalbenn : mestroniezh, briegezh, identelezh ha gwirioù mab-den, h.a., met dindan ur stumm kemplezh... Ar goulennoù-se n'o devoa ket ar pouez akademek ha politikel o deus hiiziv

{Bzg}

an deiz. Ne oa netra er gwir etrebroadel, hag an Tyrol, en devoa ur renad etrebroadel ispisial, a oa kemeret evel dreistordinal d'ar mare-se. Kavet am boa aze ur sujed e lec'h ma oa tu d'ober war dro kudennoù digempennet pe dispriziet betek-hen... N'eo ket bet gwelet mat-tre gant ar Skol-Veur va dudi evit ar minorelezhioù. Da c'houde on deuet da vezañ gwiraour embregerezh, a-raok kregiñ gant ar vicher kelenner er Skol-Veur, ar brasañ amzer e Amiens, a-raok echuiñ e Naoned.

Deuet oc'h da vezañ arbennik war talbenn ar minorelezhioù en ur vezañ burutellet gant an dud a-vicher...

Gwir eo, pedet on bet muioc'h e emgavioù pe kendalc'hioù en estrenvro eget e Bro-C'hall. Evel-

se, pa oan mestr-prezeger yaouank, on aet e Bro-Gebeg, e Bro-Alamagn, e Bro-Italia, e Bro-Egipt, h.a., evit kinnig va prezegennoù pe evit burutellat kaozadennoù ar re-all. Prizietoc'h hag anavezotoc'h e oan e diavaez Bro-C'hall !

Diduadennoù all am boa evel just. N'em eus ket labourer war ar minorelezhioù hepken ! Studiet em eus an Trede-bed, gwirioù ar pobloù, gwirioù Mabden, ar gwir yezhel... Met an holl sujedoù-se a glot asambles ! N'o deus ket ar memes kudennoù, met liammet int a-benn ar fin. Va eil talbenn karet a zo Europa. Rener on bet, memes, Kreizenn Enklask Skolveurel Savadur Europa.

Un harz eo bet bezañ dedennet gant ar minorelezhioù ?

Ar fed bezañ dedennet gant ur sujed n'eo ket doujet n'eo ket komprenet mat gant an dud uhel er vicher. Soñj m'eus pa m'eus bet tro da dremen ar skolveuriegezh, ur c'helenner en deus goulennet ganin : «Met, aotroù Fenet, labourat e reoc'h war un dañvez n'en deus ket a vezañ skiantel». Bez em boa ar santadur e oan kemeret evit unan sod a oa o koll e amzer... Padal, un nebeud mizioù a-raok e oan degemeret evel un arbennigour e Bro-Gebeg... Santout a reer amañ ar rogenvezh gall

{Fr}

Rencontre avec Alain Fenet

Professeur émérite à l'Université de Nantes et membre de la section Droit & Institutions, Alain Fenet a fait des minorités sa spécialité. Actif au sein de la section dans l'écriture de la plainte adressée à la Commission Européenne (N.D.L.R. - Lire *Lizher 'Minig' 24*), Alain Fenet a trouvé au sein de l'Institut un lieu d'échanges et de partage qui lui convient.

Alain Fenet, pouvez-vous nous raconter votre parcours ?

Je suis originaire du nord de la France. J'ai fait mes études de droit à l'Université de Lille. C'est par le plus grand des hasards que je me suis retrouvé à étudier le droit des minorités.

En effet, à l'époque, j'avais pour projet de faire ma thèse de droit international sur l'Allemagne. Là, un professeur assez différent des autres, me suggère plutôt de consacrer mon travail à la question du Tyrol du Sud ! J'ignorais tout à l'époque des problèmes de minorités... C'est à partir de ce moment-là que j'ai attrapé le «virus minoritaire» ! J'y ai trouvé un intérêt intellectuel important car ce sujet abordait des questions de domination, de dignité, d'identité, de droits de l'Homme etc., mais le tout sous un biais complexe... A l'époque, ces questions n'avaient pas l'importance académique et politique qu'elles ont de nos jours. Il n'y avait rien en droit international général, et le Tyrol, qui bénéficie d'un régime international spécial, était vécu comme une exception. J'ai trouvé là un sujet



«Dre zegouezh em eus kroget da labourat war ar minorelezhioù» (©MLB)
«C'est par hasard que je me suis retrouvé à étudier le droit des minorités» (©MLB)

pa ranker ober dave d'ar minorelezhioù.

Adal an amzer-se em eus divizet paouez gant ar skolveuriegezh ha kenderc'hel an hent e mode. Labourat a raen evit ar Skol-Veur en ur gemer perzh, gwech an amzer, e raktresoù stourm.

Evel-se em eus kemeret perzh, e penn kentañ ar bloavezhioù 70, en ur strollad enklaskerien bodet e touez ur gelaouennet «*Pluriel*», oc'h embann labourioù war an talbenn.

Kemeret em eus perzh en ur strollad vihan, savet gant tud anavezet evit difenn gwirioù ar minorelezhioù, ar GDM. Bet on bet prezidant ar gevredigezh da c'houde e-pad un nebeudbloavezhioù. An tennad teorel a-bouez evidon a zo bet embannadur gant GDM ul levr a-stroll anvet «*Ar minorelezhioù da vare ar Stad-Nation*», renet gant Gérard Chaliand. Kemeret em boa perzh o skrivañ ur pennad hir a rae dave d'ar minorelezhioù evel urzh gwirel ha ket evel kumuniezh sokial.

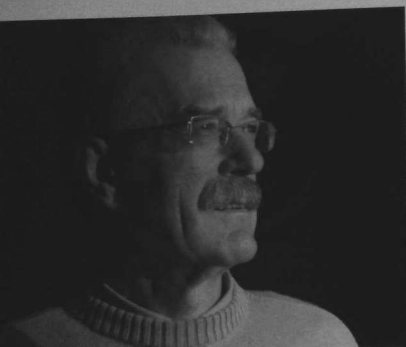
Petra eo bet al liammoù kentañ gant Skol-Uhel ar Vro ?

Darempredoù am boa e Breizh dija. Lennet em boa levrioù ha kelaouennoù deus Breizh. Kavout a raen un dudi, rak e-touez al lennadennoù-se, e klasken kaout ur sell spis deus kuden ar minorelezhioù o sevel goulennoù evel : Daoust hag-eñ ez eus un dazont gant ar c'hudennoù-se ? Daoust hag-eñ ez eo ur stourm deus an amzer tremenet ? Ur wech degouezet e Naoned eo tu din labourat war an dra-se.

Un devezh, bet on bet galvet gant Yves Lainé en devoa klevet kaoz ouzin gant Yann Choucq. E 2003 e oa, pa'z eo bet krouet ar gevrenn Gwir & Ensavadurioù. Kejet em eus du-mañ, ouzhpenn prezidant ar gevrenn, gwiraourien gant ar youl lakaat an traoù da vont war-raok evel Jean-Pierre Levesque, Yvon Ollivier, ha tud all c'hoazh. Ar menoz kentañ a oa labourat war goulennoù liammet gant ar c'heodedelezh ha minorelezh troet war Breizh. N'on ket bet ezel diouzhtu, galvet on bet evel maill e penn kentañ. Daou vloaz war-lec'h em eus emezelet da SUAV. Kavout a ran plijus-tre an endro a zo e lec'h ma vez kavet tud disheñvel a n'em bod tro dro d'an talvoudoù a zo derec'hel Breizh bev. A-du on gant an talvoudoù-se ha sur on e tisoc'h war un adaozadur deus Bro-C'hall. Amañ eo an dazont.

Raktresoù a zo ganeoc'h ?

Goude al labour hir a zo bet skritur ar c'hlemm, emañ ar gevrenn en ur prantad preder. Soñjal a reomp, da skouer, e vije mat pinvidikaat ar bodad labour en ur degemerout gwiraourien gant spisadurioù disheñvel evit gellout respont da skodennoù breizhiañ a-vremañ.



« Mat e vije degenerout gwiraourien gant spissadurioù diskretiel » (© M.L.B.)
« Il serait bon d'enrichir la section de juristes de spécialités différentes » (© M.L.B.)

qui permettait de saisir tout un tas de problèmes jusque là négligés, voire méprisés, et je me suis fait mal voir dans l'Université pour cet intérêt porté aux minorités... Par la suite, je suis devenu juriste d'entreprise, avant d'embrasser une carrière universitaire, principalement à Amiens, avant de terminer à Nantes.

Vous vous êtes donc spécialisé dans le droit des minorités tout en essayant quelques réserves de la part de la profession...

En effet, j'ai plus été invité à des rencontres ou colloques à l'étranger qu'en France. Ainsi, jeune Maître de conférences, je me suis rendu au Québec, en Allemagne, en Italie, en Égypte, etc., pour présenter des interventions ou critiques d'interventions. J'étais plus apprécié et reconnu en dehors de France !

Évidemment, j'ai eu d'autres centres d'intérêt. Je ne me suis pas consacré qu'aux minorités ! Je me suis également penché sur le Tiers-Monde, le droit des peuples, les droits de l'Homme, le droit linguistique... Mais tous ces sujets communiquent ! Ils obéissent à des problématiques différentes tout en se rejoignant sur le fond. Mon autre grand sujet d'intérêt était l'Europe. J'ai d'ailleurs été directeur, à Amiens, du Centre de Recherche Universitaire sur la Construction Européenne.

Cet intérêt particulier pour les minorités a-t-il été un frein professionnel ?

Le fait de s'intéresser à un sujet qui n'est pas considéré fait que certaines personnes influentes dans les institutions ne comprennent pas votre démarche. Je me souviens que, lorsque je me suis présenté au concours d'agrégation, un professeur m'a interpellé : « Mais Monsieur Fenet, vous travaillez sur un objet qui n'a pas d'existence scientifique ». J'avais vraiment l'impression d'être pris pour un idiot qui perdait son temps... Alors que quelques mois auparavant on me considérait

comme expert lors d'une intervention au Québec... On sent là toute l'arrogance française quand il s'agit de traiter du sujet des minorités. J'ai donc décidé de ne plus tenter l'agrégation et de continuer mon chemin ainsi. J'enseignais à l'Université tout en participant à des initiatives « militantes ». Ainsi, au début des années 70, j'ai appartenu à un groupe de chercheurs réunis autour d'une revue, « Pluriel », publiant des travaux sur cette thématique.

Je me suis également joint au petit groupe de personnalités fondateur à Paris du Groupement pour les droits des minorités, le GDM, dont j'ai ensuite assuré la présidence pendant plusieurs années. L'étape théorique, importante pour moi, a été la publication par le GDM d'un ouvrage collectif portant sur « Les minorités à l'âge de l'Etat-Nation », dirigé par Gérard Chaliand. J'y participais par un article volumineux traitant les minorités comme un ordre juridique et non comme une simple communauté sociale...

Impensable en France ! Mais c'est une vue qui a fait son chemin en Europe.

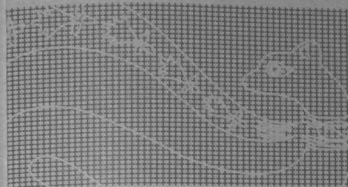
Quels ont été vos premiers liens avec l'Institut Culturel de Bretagne ?

J'avais déjà des contacts en Bretagne. J'avais lu des livres, je consultais régulièrement des revues bretonnes. J'y trouvais un intérêt certain, car à travers ces lectures, j'essayais d'avoir une vue concrète du problème minoritaire, en me posant certaines questions : Y a-t-il un avenir pour tout cela ? Ai-je affaire à des combats d'arrière-garde ? Arrivé à Nantes, j'avais la possibilité de me pencher un peu plus sur la Bretagne.

Un jour, j'ai été contacté par Yves Lainé qui avait entendu parler de moi par Yann Choucq. C'était en 2003, lors de la création de la section Droit & Institutions. J'ai rencontré au sein de cette section, outre son Président, des juristes motivés à faire avancer les choses comme Jean-Pierre Lévesque, Yvon Ollivier, d'autres encore. L'idée première était de travailler sur les questions jointes de citoyenneté et de minorité en prenant le cas breton. Je ne suis pas devenu membre de l'ICB tout de suite, j'étais d'abord là comme expert. Puis, deux ans plus tard, j'ai adhéré à l'Institut ! J'aime beaucoup ce contexte où des personnes différentes constituent un groupe tirant vers les mêmes valeurs, ici celles du maintien d'une Bretagne vivante. J'adhère à ces valeurs et je partage la conviction que tout cela doit mener à une réorganisation de la France. L'avenir est là.

Des projets ?

Après ce gros travail qu'a constitué la rédaction de la plainte, la section est dans une période de réflexion. Nous sommes, notamment, qu'il serait bon d'enrichir notre groupe de travail de juristes de spécialités différentes pour pouvoir répondre aux enjeux actuels de la population bretonne.



LES SECTIONS KEVRENNOÙ

L'Institut souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres :

Jean-Yves COPY à la section Histoire.
Alan TREVARTHEN aux sections Histoire, Préhistoire & Archéologie et Relations Interculturelles & Internationales.
Florence PIAT aux sections Art & Architecture, Histoire et Préhistoire & Archéologie.
Ronan BAUDRY aux sections Musique & Danse et Économie & Culture.

L'activité de nos sections

Les sections de l'Institut se sont réunies ces derniers mois afin de procéder à l'élection de leur bureau. Vous lirez ici les dernières informations des sections de l'Institut Culturel de Bretagne.

**Section La Mer & les Hommes
Kevrenn Ar Mor hag an Dud**

**LA SECTION LA MER ET LES HOMMES
AUPRÈS D'UN MONUMENT DE LA
FRANCE LIBRE**

C'est à Saint-Malo, sur l'Ar Zenith, l'un des premiers bateaux à répondre à l'appel du Général de Gaulle, et en compagnie de Jacques Le Gall, qui partit à bord le 19 juin 1940, ainsi que du président de l'association APPEL/Ar Zenith, Jean-François Esmelin, que s'est réunie la section La Mer et les Hommes de l'ICB.

Les membres de la section avaient jadis eu l'honneur d'accueillir comme adhérents deux personnalités particulièrement impliquées dans l'histoire des FNFL et la restauration de l'Ar Zenith, le docteur Alain Lefort et l'administrateur général des Affaires Maritimes François Diverres, malheureusement aujourd'hui décédés, dont fut rappelée la mémoire.

Le premier bateau civil à arriver en Angleterre

Cette journée fut l'occasion d'écouter l'extraordinaire témoignage de Jacques Le Gall,

vice-président de l'association Appel-Ar Zenith. Voici le récit chronologique qu'il nous a remis suite à son intervention :

Récit du départ le 19 juin 1940 d'Audierne

A la mi-juin 40, Jacques Le Gall passait à St-Brieuc l'écrit du concours de l'École Navale quand, brutalement, le professeur responsable annonça l'interruption immédiate des épreuves en raison de l'avance rapide des Allemands, et il congédia les candidats en leur souhaitant « Bon courage » et « Bonne chance ». Ce fut pour ces jeunes un choc terrible.

Le 16 juin : dans le train le ramenant vers Audierne, Jacques Le Gall fait le point :

Le combat va forcément continuer car nous disposons encore d'atouts considérables, notamment notre puissante marine, 3ème du monde, pratiquement intacte, ainsi qu'un immense empire. Il en est de même de notre allié britannique. Donc pour pouvoir participer à ce combat il faut coûte que coûte gagner l'Angleterre.

17 juin au matin : arrivée à Audierne. Sa mère (récemment veuve) approuve d'autant plus sa décision qu'elle vient d'apprendre la nomination du maréchal Pétain, le Héros de Verdun, à la tête du gouvernement



Les membres de la section La Mer & Les Hommes devant le bateau Ar Zenith. (ICB)

d'émotion. Aussitôt appareillé, les jeunes volontaires se regroupent : ils sont 21 et ont tous de 17 à 20 ans. Curieusement, il n'y a aucun adulte parmi ces volontaires ! Pourquoi ?



le lever du jour, cap sur l'Angleterre.

Et c'est ainsi que le 21 juin, au petit matin, les jeunes volontaires d'Audierne franchissent la passe d'entrée de la rade de Plymouth, très émus bien sûr, mais surtout contents et fiers de leur exploit d'avoir mené à bien leur projet d'évasion en ayant utilisé pas moins de trois bateaux ! Il fallait le faire !

La Guerre

L'AR ZENITH qui pénètre dans la rade de Plymouth juste après le MONIQUE-ANDRE, fut sans doute le premier bateau civil à rallier le Royaume-Uni. Quelque temps après, il fut dirigé sur Falmouth où, avec l'accord de Menou, il fut armé par la Royal Navy pour effectuer tout au long de la guerre des transports de munitions entre Plymouth, Falmouth et Portsmouth. Quant à son équipage, Menou compris, ainsi que les jeunes volontaires partis d'Audierne à son bord, ils s'engagèrent tous dans la France libre pour continuer la lutte. Menou et son équipage choisirent de combattre dans les FNFL de même que Jacques Le Gall, volontaire pour les sous-marins, servit d'abord sur la MINERVE dont il devint en fin 1942 commandant en second, et il commanda ensuite le sous-marin DORIS, devenant le jeune commandant de sous-marin de la France Libre. Sur les 21 jeunes volontaires, cinq furent tués, et quatre blessés au combat. Il ne reste plus actuellement que quatre survivants...

Nouvelle épopée et nouvelle vie pour l'AR Zenith : impossible n'est pas breton...

À son tour, Jean-François Esmelin prit la parole pour expliquer la suite de l'histoire de l'Ar Zenith, qui en 1946 a été récupéré en fort triste état par Jean-Marie Menou, sur une vasière où il avait été abandonné et pillé. L'état du bateau nécessita trois mois de réparations au chantier Keraudren de Camaret où il avait été construit en 1939. Désormais, au fil de ses propriétaires successifs, il transporte les blocs de granit destinés au phare de Sein, sert de sablier, pratique parfois le cabotage, achemine des matériaux pour la reconstruction de Brest...

Il est racheté et restauré en 1979 (en bonne partie grâce à des billets de loterie) par Pierre Pinel, vétéran de la France Libre, mais casse sa quille en s'échouant devant Roscoff en 1990, et, désormais inapte à la navigation, il est remorqué dans la Penzé.

En 1996 est créée l'APPEL (Association Pour Perpétuer l'Esprit de Liberté). Son président est Jean-François Esmelin dont les parents étaient dans le maquis FTP de Dampierre. Une souscription est lancée pour racheter le bateau qui a beaucoup souffert (carlingue cassée, bordés pourris, absence d'étanchéité...) et arriver avec 15 bénévoles malouins à le remettre en état suffisamment pour le remorquer jusqu'à Saint-Malo. Les modalités sont soigneusement étudiées par le commandant Richard Winter, professeur honoraire de l'École Nationale de la Marine Marchande.

François Diverres, ancien administrateur général des Affaires Maritimes, réussit à obtenir l'aide du canot de sauvetage POURQUOI PAS ? de Saint-Malo (il était délégué départemental de la SNSM) pour ce très délicat départemental de la Marine Nationale vient en assistance. François Diverres réussit aussi par la suite à mener à bien la procédure de classement comme Monument Historique du bateau, en 1999, qui permet à l'association d'accéder à d'indispensables subventions pour sa restauration. Ce classement est effectué à la condition que le bateau soit exposé sous abri et ne reprenne plus la mer, par un souci d'authenticité, afin de préserver ce qui reste de son bois d'origine, en raison de sa valeur patrimoniale exceptionnelle.

Progressivement, l'association a pu obtenir les participations de l'Etat, du Conseil Régional de Bretagne, du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, des communes de Saint-Malo, et le soutien en nature et services de diverses entreprises (SAFOR, DELMAS, GEORGELIN et GAUTIER...). C'est en lien avec l'Ar Zenith que l'ICB choisit Saint-Malo pour son colloque de 2003 «Bretagne-Grande-Bretagne, les Liens de la Liberté».

L'inauguration du bateau restauré sous abri a lieu le 11 août 2007, mais les compagnons de l'Ar Zenith veulent que l'aventure continue : réhabiliter un blockhaus situé près de l'abri pour en faire un espace d'exposition permanente sur l'histoire du bateau et de son contexte (l'association a déjà effectué un gros travail de recherche et de collecte), et construire une réplique navigante.

Soutenir l'Ar Zenith...

L'association, déclarée d'utilité publique, cherche

! Très confiant, Jacques Le Gall part contacter ses amis étudiants et commence sa recherche d'un bateau. Mais hélas, à midi, à la radio il écoute, atterré, la voix chevrotante du maréchal Pétain appelant à cesser le combat et annonçant qu'il allait demander l'armistice ! Demander l'armistice à ce nazi, ennemi juré de la France ! Rempli de rage intérieure, considérant que ce vieillard trahissait la France et trahissait en même temps son allié, fermement décidé à continuer la lutte, il n'est que plus farouchement décidé à gagner l'Angleterre, et aidé de son jeune frère Alexis, 17 ans, il reprend aussitôt sur place la recherche d'un bateau volontaire - mais en vain.

Le 18 juin : ils partent continuer leur recherche à Douarnenez, puis au Guilvinec - mais encore en vain. Rentrés désabusés ils sont confortés par leur mère qui vient d'entendre à la radio qu'un général français appelait à venir le rejoindre en Angleterre pour continuer le combat.

Le 19 juin : le temps presse et fébrilement ils reprennent localement leur recherche... Sur le quai d'Audierne errent de nombreux militaires essouffés, dépénailés, perdus, arrivés là à bout de course... démoralisés... Quand une nouvelle se répand : les avant-gardes allemandes atteignent Brest et d'autres approchent de Quimper ! ... et toujours rien !! ...

Quand brusquement vers 11 heures, pénètre dans le port le nouveau courrier de l'île de Sein, l'AR ZENITH. Décision immédiate : le bateau à prendre, ce sera lui. Jacques Le Gall connaît bien le patron Jean-Marie Menou qui donne son accord pour l'embarquer lui et ses camarades, mais appareillage impérial dans 1h30 : juste le temps de prévenir les camarades volontaires (huit en tout), prendre quelques affaires, quelques vivres et dire adieu ! Entre-temps Menou a embarqué une vingtaine d'iliens, quelques militaires essouffés et aussi un groupe de jeunes volontaires des environs d'Audierne avec à leur tête un jeune normalien Paul Gloaguen de Confort-Meilars.

Sur le quai beaucoup de parents et d'amis pour les derniers adieux.

Au dernier moment survient un camion militaire transportant une section de chasseurs alpins commandés par un jeune officier énergique le lieutenant Dupont (qui sera tué à la Libération de Paris). On les aide à embarquer armes et munitions et Dupont donne l'ordre de pousser leur camion à la mer. Puis AR ZENITH décolle du quai : beaucoup

Durant le trajet Audierne-Sein, le lieutenant Dupont demande à Menou de les mener jusqu'à Ouessant. Il accepte.

Vers 17h, arrivée à Sein. Menou fixe le départ pour Ouessant à 21 h.

À l'heure dite, les jeunes se présentent mais le maire de Sein, Louis Guilcher, leur interdit l'accès du bateau : il a reçu des ordres de la préfecture pour interdire tout départ de civils (il avait même voulu interdire le départ des militaires mais ceux-ci avaient menacé d'utiliser la force !).

Les jeunes, rageurs, voient donc appareiller AR ZENITH sans eux.

Heureusement Jacques Le Gall, habitué de l'île, connaît bien le recteur, l'abbé Guillem, véritable autorité locale. Il va le voir et le convaincre. Le recteur fait chercher Jean-Marie Porsmoguer, patron de la VELLEDA, puissante vedette servant à la relève et au ravitaillement des phares en mer, et lui demande de transporter jusqu'à Ouessant tous ces jeunes qui veulent faire leur devoir. Hésitation puis acceptation : la Velleda les embarquera mais à la nuit tombée. L'embarquement se fait sans objection du maire ! La nuit est belle et claire. Le ciel est rouge du côté de Brest qui brûle.

La baie de Lampaal, à Ouessant, est saturée de bateaux. Il va falloir se faire admettre sur l'un d'eux en s'assurant qu'il part bien vers le Nord !

1^{er} essai : un contre-torpilleur, le MISTRAL : la Velleda approche de sa plage arrière. Des soldats dorment à plat-pont dont un général ! Nous sommes méchamment refoulés.

2^{ème} essai : un patrouilleur, l'EPERVIER : on nous refuse l'accostage. Le jeune commandant nous indique toutefois un gros chalutier armé, le MONIQUE-ANDRE, qui doit partir vers l'Angleterre mais qui est déjà très chargé.

3^{ème} essai : cette fois-ci, il faut réussir à tout prix. Il est donc convenu avec Jean-Marie Porsmoguer que le Velleda va se mettre directement à couple sans autorisation, s'y maintenir juste le temps de permettre aux jeunes de sauter de force à bord, et de s'écartier aussitôt le dernier embarqué. Manoeuvre parfaitement réussie. Beaucoup de hurlements de la part du commandant de la Monique-André ! ... Mais qu'y peut-il ? ... Finalement l'appareillage a lieu avant

à former un groupe de sponsors ou mécènes, mais aussi à recruter de nouveaux adhérents. Pour adhérer, envoyer un chèque de 20€ (s'agissant d'une association reconnue d'utilité publique, la cotisation donne droit à un dégrèvement d'impôts) à l'association APPEL/Ar ZENITH, à l'adresse suivante : 1, esplanade du Commandant Menguy, 35400 Saint-Malo.

Les actualités de l'association : voir le site internet <http://www.arzenith.com>
Publication récente : « Ar Zenith / En route vers la liberté ! », livre très bien documenté et riche en illustrations et photographies d'époque, en principe destiné aux publics jeunes, mais intéressant aussi le lectorat adulte, et très apprécié par les membres de la section « La Mer et les Hommes ».

Suite de la réunion de la section : colloque en 2012 sur le cabotage breton

Section Histoire Kevrenn Istor

La section Histoire s'est réunie le 30 octobre 2010, et a procédé à l'élection de ses nouveaux responsables.

Président : Frédéric Morvan
Vice-président : Josick Lancien
Secrétaires : Raphaël Vallery et Muriel Brizai
Titulaires CPA : Frédéric Morvan et Josick Lancien
Suppléants CPA : Raphaël Vallery et Emmanuel Salmon-Legagneur

Section Langues & Linguistique Kevrenn Yezh & Yezhoniezh

La section Langue & Linguistique s'est réunie le 05 novembre 2010, et a procédé à la réélection de son bureau.

Président : Erwan Vallerie
Vice-président : Tugdual Kalvez
Secrétaires : Ivona Arzur
Titulaires CPA : Erwan Vallerie et Tugdual Kalvez
Suppléant CPA : Alain Le Noac'h

Section Littérature Écrite Kevrenn Lennegezh dre Skrid

La section Littérature Écrite s'est réunie le 08 janvier 2011, et a procédé à l'élection de ses nouveaux responsables.

Président : Yann an Aod
Secrétaires : Jean-Yves Gervais

Section Littérature Orale Kevrenn Lennegezh dre Gomz

La section Littérature Orale s'est réunie le 23

octobre 2010, et a procédé à l'élection de ses nouveaux responsables.

Pour rappel, le bureau de la section est composé de :
Présidente : Sylvie San Quirce
Titulaires CPA : Sylvie San Quirce et Jeanine Le Bihan
Suppléants CPA : Jean-Gabriel Samzun et Maurice Recq

Section Musique & Danse Kevrenn Sonerezh & Koroll

La section Musique & Danse s'est réunie le 15 janvier 2011, et a procédé à la réélection de son bureau.
Président : Alain Le Noac'h
Secrétaires : Françoise Cordeau
Titulaires CPA : Alain Le Noac'h et Françoise Cordeau
Suppléants CPA : Thierry Poirier et Albertine Dagand

Section Art & Architecture Kevrenn Arz & Savouriezh

La section Art & Architecture s'est réunie le 16 octobre 2010, et a procédé à l'élection de ses nouveaux responsables.
Président : Yannig Guillevic
Secrétaires : Monig Loosen-Baron
Titulaires CPA : Yannig Guillevic et Monig Loosen-Baron
Suppléant CPA : Maryvonne Couédo et Anne-Marie Chiron

Section Sport & Jeux Kevrenn Sportoù & C'hoarioù

La section Sports & Jeux s'est réunie le 15

janvier 2011, et a procédé à l'élection de ses nouveaux responsables.

Président : Armand Le Jouannard
Secrétaires : Job Le Gac
Titulaire CPA : Armand Le Jouannard
Suppléant CPA : Job Le Gac

Section Religion Kevrenn Relijion

La section Religion s'est réunie le 02 octobre 2010, et a procédé à la réélection de son bureau.

Président : Suzanne Le Rouzic
Vice-président : Louis Elegoët
Secrétaires : Georges Provost
Secrétaires adjointes : Marie-Thérèse Cloître
Titulaires CPA : Suzanne Le Rouzic et Charles-Yves Bernicot
Suppléants CPA : Louis Elegoët et Josée Egrettau

Section Relations Interceltiques & Internationales Kevrenn Darempredoù Etrekeltiek hag Etrebroadel

La section Relations Interceltiques & Internationales s'est réunie le 21 novembre 2010, et a procédé à la réélection de son bureau.

Président : Jakez Gaucher
Vice-président : Eric Leost
Secrétaires : Marie-Pascale Boré
Titulaires CPA : Jakez Gaucher et Eric Leost
Suppléants CPA : Marie-Pascale Boré et Michel Le Garrec

Section Jeunesse & Éducation Kevrenn Yaouankiz & Deskadurezh

La section Jeunesse & Éducation s'est réunie le 23 octobre 2010, et a procédé à l'élection de ses nouveaux responsables.
Président : Michel Priziac
Secrétaires : Martine Jacopin

Titulaires CPA : Michel Priziac et Martine Jacopin
Suppléants CPA : Roland Allain et Mikael Couteller

Section Géographie, Territoire & Environnement Kevrenn Douaroniezh, Tachennad & Endro

La section Géographie, Territoire & Environnement s'est réunie le 12 novembre 2010, et a procédé à l'élection de ses nouveaux responsables.

Président : François Remy
Vice-présidents : Gilles Mazot et Loëiz Laurent
Secrétaires : Loëiz Laurent
Titulaires CPA : François Remy et Gilles Mazot
Suppléants CPA : Loëiz Laurent et Annie Le Bourhis

Section Économie & Culture Kevrenn Armerzh & Sevenadur

La section Économie & Culture s'est réunie le 20 novembre 2010, et a procédé à l'élection de ses nouveaux responsables.

Président : Jean Berthelot
Vice-président : Jean-Claude Rivallain
Secrétaires : Jean-Claude Rivallain

Section Préhistoire & Archéologie Kevrenn Ragistor & Henoniezh

La section Préhistoire & Archéologie s'est réunie le 11 décembre 2010. Elle procédera à l'élection de ses nouveaux responsables prochainement.

Section Droit & Institutions Kevrenn Gwir & Ensavadurioù

La section Droit & Institutions s'est réunie le 6 novembre 2010.
Président : Jean-Pierre Lévesque
Suppléant CPA : Alain Fenet

CALENDRIER DES SECTIONS

Section Droit & Institutions

La section Droit & Institutions se réunit le samedi 5 mars à Vannes (dans les locaux de l'ICB).

Section Littérature Écrite

La section Littérature Écrite se réunit le jeudi 10 mars à Vannes (dans les locaux de l'ICB).

Section Langues & Linguistique

La section Langues & Linguistique se réunit le mardi 15 mars à Vannes (dans les locaux de l'ICB).

Section Économie & Culture

La section Économie & Culture se réunit le mercredi 6 avril à Combourg et Saint-Pierre-de-Plesguen.

Section Religion

La section Religion se réunit le samedi 9 avril à Rennes au centre culturel islamique Avicenne.

Section Art & Architecture

La section Art & Architecture se réunit le samedi 16 avril à Blain.

ÉVÉNEMENTS DARVOUDOÛ

Breizh design 2^{ème} édition

BREIZH DESIGN présentait, du 16 décembre au 29 janvier derniers, un état des lieux des pratiques du design en Région Bretagne : Design industriel, design d'auteur, design de produit, d'espace, de services...

Cette état des lieux met en évidence la vitalité et l'originalité du design en Bretagne et la nécessité de faire connaître sa pratique aux acteurs économiques, institutionnels, ainsi qu'au grand public.

Forte de sa dynamique, l'association DMA souhaitait faire de la deuxième édition de BREIZH DESIGN un véritable panorama du design et de l'innovation en Bretagne : la majorité des agences du réseau Design en Bretagne seront présentées (environ 30).

A partir de février 2011, l'exposition circulera en Bretagne à la rencontre des entreprises, pendant un an, dans les salons spécialisés et les Chambres de Commerce et de l'Industrie.

Pour cette deuxième édition, l'exposition était accompagnée de conférences et d'ateliers d'information sur le projet de design à destination des entreprises bretonnes. L'objectif : informer les acteurs économiques locaux sur les différentes étapes d'un projet design et leur indiquer les structures-conseil auxquelles ils peuvent faire appel.

L'Institut Culturel de Bretagne était également présent lors de cette deuxième édition, par l'exposition des planches et travaux des lauréats du concours de design « *Bevan gant ar mor / Vivre la mer* » organisé à l'occasion des premières Rencontres du design l'année dernière à Lorient.

Pour plus d'information :
www.designenbretagne.com



Le mois des Veillées contées de Bretagne

Par **Arzela Roy**
Permanente de l'ICB



Pour sa sixième édition, le mois des Veillées Contées de Bretagne a, encore une fois, été un véritable succès. Près de 40 veillées ont été organisées au long du mois de novembre.

Des nouveaux conteurs, de nouveaux organisateurs nous ont rejoints cette année. Le Lycée Félix Le Dantec à Lannion, où les adolescents ont pu échanger avec le conteur, sur le contenu de la veillée et le métier de conteur. C'est la première fois qu'un lycée participe à l'événement.

La ville de Malville (44) a ouvert les portes de son café-théâtre à une veillée. L'association Koad Sav Pell nous a également rejoint cette année, sur le site historique de la bataille de Saint Aubin du Cormier. Dastum Bro Dreger a organisé deux veillées dans les Côtes-d'Armor qui ont, chacune, accueilli plus de 150 personnes. Le club Horizons (CCAS de Briec) et le Musée Eugène Aulnette (Sel de Bretagne) nous ont rejoints également pour la première fois. Une veillée a eu lieu région parisienne, mise en place par la Mission Bretonne, elle a rencontré un véritable succès.

Les langues de Bretagne ont été mises à l'honneur. Deux veillées ont été contées en gallo : une par l'association Pouev'et Seu, à Saffré, l'autre par la Ville de Saint-Avé dans le cadre du Mois de la Culture bretonne.

Deux veillées en breton ont également eu lieu, la première à Rennes, organisée par Skol an Emsav et la seconde à Saint-Herblain dans les locaux de Yezhou ha Sevenadur.

Nous tenons à remercier particulièrement Jean-Pierre Quirion pour son dynamisme, grâce à qui, cette année encore, de nombreuses veillées ont été organisées en Loire-Atlantique, Mamm Soaz qui nous a même ouvert les portes de sa maison pour une veillée très chaleureuse, l'association des conteurs de Roz Avel et les conteurs de Brocéliad et bien sûr tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à cet événement.

Arzela Roy, référente de l'événement, recherche d'ores et déjà des organisateurs et des conteurs pour préparer la prochaine édition, notamment, pourquoi pas, étendre le mois des veillées contées de Bretagne à l'extérieur... Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir prendre contact à l'adresse suivante : arzela.roy@skoluhelarvro.org.



Les Jeudis de L'Hermine

Voici le programme du premier semestre des Jeudis de l'Hermine saison 2011, un jeudi par mois à 18h00 au château de l'Hermine ou au Palais des Arts à Vannes :

Yves Doaré, carnets d'atelier
Le 24 février
Par Yvon Le Bras
au château de l'Hermine

Les carnets d'atelier du graveur et peintre Yves Doaré, nourris et conservés par lui depuis près de quarante ans, font ici l'objet d'un choix de travaux, collages, esquisses, pensées qui renseignent sur l'ensemble d'une œuvre et forment un patchwork esthétiquement et intellectuellement stimulant.

Conomor entre mythe et réalité
Le 31 mars
Par Christiane Kerboul-Vilhon
au Palais des Arts

Au VI^e siècle, régnait sur le Poher le comte Conomor, préfet du roi des Francs, Childebert. Mais ce chef breton, dont la notoriété s'étendait à l'ensemble des royaumes bretons, est davantage connu aujourd'hui sous le nom de Conomor ar Milliget, Conomor le Maudit, car la légende s'est progressivement emparée de lui jusqu'à en faire une sorte de Barbe-Bleue breton. Christiane Kerboul tente de dégager le personnage historique de cet imaginaire et de montrer comment, au fil du temps, la légende s'est substituée à l'histoire occultant son rôle politique. Qui était Conomor ? Un politique avisé et ambitieux qu'on a voulu arrêter dans sa course au pouvoir ou le meurtrier névrotique et sans scrupules de la légende ?

L'Etat breton et sa monnaie
Le 28 avril
Par Daniel Cariou
au Palais des Arts

La monnaie est souvent un condensé de politique, d'art et d'économie. La monnaie de l'Etat breton réunit à la fois des œuvres d'orfèvrerie gothique, des symboles politiques d'indépendance, des preuves du commerce avec trois Etats voisins entre autres : l'Angleterre, la France et les Flandres. Et l'analyse des trésors, révélant les aires de circulation des monnaies bretonnes en Europe et la pénétration de certains types étrangers en Bretagne, nous éclaire sur les flux économiques

médiévaux. Des deniers des rois bretons se faufilaient dans la circulation carolingienne aux monnaies d'Anne assiégée dans Rennes par les Français et fondant son argenterie pour payer ses troupes, c'est toute l'histoire d'une petite nation cherchant à préserver son indépendance.

De la cruche de Rheinhelm à Trente de Paris ; la continuité d'un mythe celtique
Le 19 mai
Par Claude Sterckx
au Palais des Arts

Une série de textes et de documents permettent de suivre la permanence d'un thème mythologique sur plus de deux mille ans, depuis l'Antiquité celtique jusqu'à des traditions orales bretonnes récentes. Leur compilation permet de comprendre le sens de ce thème et de ses survivances jusque dans des expressions encore courantes, par exemple pourquoi la Lune est-elle une Jument Blanche (ar gazeg wenn) ou pourquoi la Vierge Marie en est-elle une autre dans le conte Trente de Paris (Tregont a Bariz)...

Qui veut faire l'ange, fait la bête
Le 23 juin
Par Patrick Malrieu
au château de l'Hermine

De la gwerz bretonne de Yann Girin à la légende hagiographique et au mythe. Par Patrick Malrieu ou comment la recherche des origines d'une gwerz bretonne recueillie à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle conduit à en trouver des versions du nord de l'Europe à la Tanzanie, et du Maghreb au monde indo-iranien, sur plusieurs millénaires, comment un récit se retrouve au fil du temps sous forme de chant populaire, de légende hagiographique, de conte pieux, d'exemplum, ou de récit mythologique, et comment le mythe est réactualisé dans la société contemporaine...



AGENDA >> DEIZIATAER (sous réserve de modification)

FÉVRIER	MARS	AVRIL
jeudi 24 Conférence «Yves Doaré, carnets d'atelier» par Yvon Le Bras CHÂTEAU DE L'HERMINE VANNES à 18h00	jeudi 31 Conférence «Conomor, entre mythe et réalité» par Christiane Kerboul-Vilhon PALAIS DES ARTS VANNES à 18h00	samedi 9 Assemblée Générale de l'Institut AU COLLÈGE/LYCÉE DES CORDELIERS (SALLE DES ÉTATS DE BRETAGNE) À DINAN à 10h00
		jeudi 28 Conférence «L'État breton et sa monnaie» par Daniel Cariou PALAIS DES ARTS VANNES à 18h00



LIZHER'MINIG

Vous souhaitez publier une information dans la revue *Lizher'Minig* ? Rien de plus simple ! Pour cela adressez-vous à la rédaction par mail : mikael.bihannic@skoluhelavro.org ou par téléphone au 02 97 68 31 15.

Plogoff
L'apprentissage de la mobilisation sociale
Gilles Buisson
Pur-Éditions

412 p. - 15,5 x 24 cm
Illustr. couleurs et N&B
22 euros

HISTOIRE

Le récit des 7 années d'une mobilisation devenue emblématique... une dimension émotionnelle rare... et une raisonnable dans notre actualité : la «leçon» de Plogoff.

Nouveauté
L'Enseignement mutuel en Bretagne
Quand les Bretons bretons éduquent le classe
Daniel Cariou
Pur-Éditions

250 p. - 15,5 x 24 cm
Illustr. couleurs et N&B
18 euros

En librairie et sur : pur-editions.fr

MAISON DE L'HISTOIRE TI AN ISTOR

Terre de migrations

Une exposition itinérante sur l'émigration des Bretons et l'immigration étrangère en Bretagne, octobre 2012, musée de Bretagne, Rennes

La Bretagne est le théâtre de migrations depuis fort longtemps : des migrations de Bretons vers des terres plus ou moins lointaines ; des présences étrangères, de passage ou d'installation en terre bretonne. La Maison de l'Histoire de Bretagne souhaite ici relayer l'appel lancé par le Musée de Bretagne.

L'exposition en préparation donnera à voir les circonstances de ces départs et de ces arrivées, leurs vécus et leurs influences sur les territoires d'installation, depuis le milieu du 19^e siècle jusqu'à nos jours. Pensée sur les cinq départements de la Bretagne historique, elle mettra en lumière les aspects méconnus et inédits des migrations, bretonnes et étrangères, à travers leurs points de connexion, de ressemblances et divergences.

L'itinérance est au cœur du projet. Proposée dans plusieurs villes de Bretagne, l'exposition reflètera aussi la contribution d'une diversité d'acteurs impliqués dans la vie sociale et culturelle bretonne. L'idée d'itinérance fait aussi écho aux notions de mobilité, de circulation, de déplacement, de frontière, inhérentes à la migration.

Dès maintenant, le musée de Bretagne et le collectif Topik invitent à venir raconter ces expériences personnelles ou familiales de la migration de la Bretagne vers d'autres pays, ou de pays étrangers vers la Bretagne, à partir d'objets : correspondances, photographies, films, affiches, documents administratifs, documents de voyage, objets « usuels », objets « culturels », etc.

Contact :
Anne Diaz
02 23 40 66 77
museebzh@leschampslibres.fr

APPORTEZ-NOUS...
OBJETS, PHOTOS,
DOCUMENTS ET TÉMOIGNAGES

MIGRATIONS BRETONNES
MIGRATIONS EN BRETAGNE



DES MIGRATIONS DE BRETONS VERS DES TERRES PLUS OU MOINS LOINTAINES
DES PAYS ÉTRANGERS EN BRETAGNE, DE PAYS PLUS OU MOINS LOINTAINES EN BRETAGNE



HOMMAGES EN ORIÑ

Hommage est ici rendu aux personnalités de l'ICB récemment disparues

Charlez Ar Gall
(5 mars 1921 - 3 novembre 2010)

Charles Le Gall est né en 1921 dans une famille d'agriculteurs à l'Hôpital-Camfrout, « entre Cornouaille et Léon » comme il s'amusa à le dire. À l'image des autres enfants de sa commune, il est élevé en breton et n'apprend le français qu'une fois scolarisé. Cela ne l'empêche pas de passer son certificat en obtenant la meilleure note en composition française. C'est lorsqu'il débute son métier d'instituteur au début des années 1940 qu'il découvre l'intérêt de sa langue maternelle. C'est à cette époque qu'il rencontre Jeanne-Marie Guillaumet qui devient son épouse et sera connue sous le nom de Chanig ar Gall. Après la Libération, il rejoint l'association Ar Falz, qui avait été créée dans les années 1930 par Yann Sohier et que relance Armand Keravel après la guerre. Il devient professeur de l'enseignement technique à Brest.

Charles Le Gall se considère comme simple militant et travaille d'arrache-pied pour le développement de la langue bretonne. En 1959, il succède à Pierre-Jakez Hélias et va animer chaque semaine les émissions en langue bretonne de Radio-Quimper et d'Inter-Bretagne pendant 17 ans, soit plus de 800 émissions au total. Aucun studio n'existant alors à Brest, c'est dans son bureau personnel que sont enregistrées ses premières émissions ! Il participe également aux stages d'été d'Ar Falz pendant une quinzaine d'années afin de faire progresser le breton chez les adultes.

À compter de 1964, il devient le premier « speaker » bretonnant de la télévision régionale, en présentant la célèbre chronique hebdomadaire d'une minute et demie en langue bretonne. La charge qu'on lui confie à ce moment accroît sa renommée et son influence sur le monde bretonnant. Pendant une dizaine d'années, il réalise un travail essentiel pour le développement de la télévision en breton.



Charles Le Gall n'a jamais cessé d'œuvrer pour la cause du breton. Dès les années 1950, il a participé aux activités de l'association Emgleo Breiz et a collaboré à la revue *Brud*, devenue *Brud Nevez* par la suite. Il ne faut pas oublier sa participation à TES (éditions pédagogiques en langue bretonne) ni sa nomination au comité Bretagne du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

C'est grâce au travail à la fois pondéré et passionné qu'il a mené, avec le soutien permanent de Chanig ar Gall, que le monde bretonnant a gagné une grande part de sa reconnaissance actuelle. Érudite passionné de l'histoire de la Bretagne, il était également membre de la Société archéologique du Finistère et Vice-président fondateur de la Société d'Études de Brest et du Léon. Chalez et Chanig ont été décorés de l'Ordre de l'Hermine en 1990 à Auray.

Parti sereinement ce mercredi 3 novembre 2010, ce père et grand-père remarquable laisse son épouse Chanig entourée de ses filles Franseza et Maryvonne, de ses petits-enfants Brieg, Mai-Katell et Yann-Envel, et de ses arrière-petits-enfants Ewen, Ilan, Loan-Sven, Naïg et Yann-Malte.

Merci à Brieg F. Haslé

NOS MEMBRES ET AMIS PUBLIENT
EMMBANNADURIOÙ HON IZILI HA MIGNONED

Atlas des Nations sans État en Europe

Mikaël Bodloré Penlaez, membre de notre Institut, a récemment publié un *Atlas des Nations sans État en Europe* aux éditions Yoran Embanner. Lizher Minig lui a posé quelques questions...

Mikaël, avec cet atlas vous continuez ce que vous avez initié avec le site eurominority.eu. Pouvez-vous, brièvement, nous présenter votre ouvrage, que peut-on y trouver ?

L'Atlas des Nations sans État en Europe propose d'aller encore plus loin qu'eurominority.eu, en faisant un tour d'horizon des peuples minoritaires. Qui dit atlas, dit cartes. On y trouve par conséquent plus de 60 cartes inédites et une multitude de portes d'entrée pour chaque peuple. Des zooms historiques, une synthèse de la situation linguistique, un lexique des noms de lieux, et également un point sur la situation politique de chaque nation sans État.

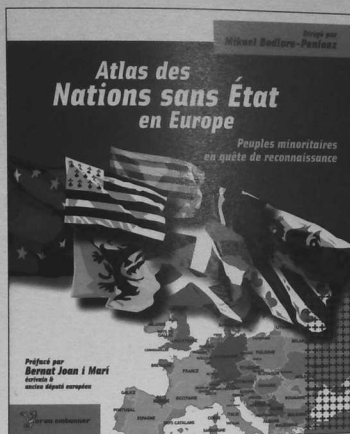
Quel est l'objectif de celui-ci ?

Je dois souligner que nous sommes ainsi plus de vingt personnes à avoir travaillé sur cet ouvrage.

L'objectif qu'on s'est fixé était clair. Faire découvrir la richesse de la diversité européenne, non pas en dessinant une Europe des États qui est souvent artificielle, mais celle des peuples minoritaires, que nous vivons au quotidien.

Qu'entend-on par nations sans état ?

Une nation sans État, c'est un peuple non souverain. Derrière le mot nation, on sous-entend l'idée de peuple (au sens de communauté humaine et historique) et la notion de gouvernance effective ou souhaitée. Pour résumer, il s'agit autant des Écossais, qui pour beaucoup d'entre eux, souhaitent être indépendants, que des Catalans qui veulent être reconnus comme « nation » ou des Bretons qui



veulent que leur culture et leur langue vivent, et décider au plus proche du citoyen.

Un autre projet d'édition pour bientôt ?

En début 2010 doit paraître un autre livre que je réalise avec Divi Kervella. Nous travaillons sur le sujet depuis plusieurs années également. Il s'agit aussi d'un Atlas, mais plus proche de nous, car il s'agit de l'Atlas de Bretagne, dont une grande partie du contenu sera inédit. Plus de 185 cartes au total en français et en breton...

ISBN 978-2-914855-71-6

Un livre de Mikaël Bodloré-Penlaez
Yoran Embanner / 156 pages / 25 €

Archives de l'église catholique en Bretagne

Guide des sources privées de l'histoire du catholicisme

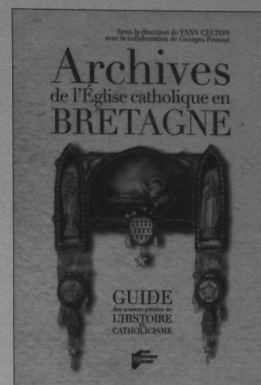
Fruit d'une enquête réalisée pour la première fois à une échelle régionale, ce guide indique au chercheur en histoire et en sciences des religions un panorama complet des centres de ressources privées en Bretagne.

Outre les archives diocésaines, on y trouve le détail des inventaires des archives des congrégations catholiques masculines et féminines, ainsi que les congrégations implantées hors de la région mais dont le rôle local fut souvent déterminant aux XIX^e et XX^e siècles. Le monde des archives de l'Église connaît aujourd'hui de nombreuses restructurations. Ce guide, qui se veut aussi pratique que possible, tente une synthèse sur un sujet méconnu et en profonde évolution.

Il est à rajouter la participation active des membres de la section Religion de l'Institut Culturel de Bretagne qui ont largement contribué à la richesse de celui-ci.

ISBN 978-2-7535-1199-6

Ouvrage sous la direction de Yann Celton
(dir.) et Georges Provost (collab.)
Presses Universitaires de Rennes
346 pages / 20 €



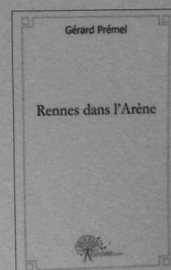
Rennes dans l'Arène

Dans la vie d'une personne, d'un groupe, d'une ville, il y a toujours, à chaque instant, plusieurs futurs possibles.

S'il n'en advient qu'un seul, cela n'en signifie pas moins qu'il y a eu plusieurs passés plausibles. C'est l'un de ces passés qu'explore Rennes dans l'Arène. Supposons qu'au début des années 1990, un changement radical dans les politiques de la ville assigne à Rennes la perspective de devenir l'une des trois grandes métropoles de l'Hexagone. On voit alors démarrer, à la fin de ces mêmes années, un projet de ville nouvelle, Ker-Ille, extension prestigieuse et moderniste de Rennes, à laquelle un afflux considérable de capitaux étrangers vient donner un coup d'accélérateur. Le cœur de cette conurbation est un Centre International de Recherches et d'Applications sur les Nanotechnologies (le CIRAN). C'est ainsi que durant l'été 2001, l'officier de Police judiciaire Edmonde Millin, fraîchement mutée à Rennes va être confrontée

- à travers l'enquête financière dont elle a la charge - à un puissant et assez glauque lobby financier franco-russe. Lequel est lui-même confronté, alors que le chantier s'emballe, à un noyau d'habitants irréductibles, ainsi qu'à ses propres conflits internes. Et si en plus les ponts se mettent à sauter et les Tchétchènes à s'énerver, alors bonjour les dégâts...

ISBN : 9782812136542
Un livre de Gérard Prémel
Édiivre / 156 pages / 19,50 €



À la recherche de la Mandragore

Pascal Lamour membre de notre Institut, vient de publier avec l'illustrateur Brucero un magnifique ouvrage aux éditions Gléna *À la recherche de la Mandragore... L'itineraire Minig a voulu en savoir un peu plus...*

Pascal Lamour, quelle est l'histoire d'À la recherche de la Mandragore ?

C'est une histoire de rencontre avec Brucero, l'illustrateur, et avec Gléna/Drugstore, la maison d'édition. Leur demande m'a amené à réfléchir, j'ai donc fini par accepter le projet et je me suis mis au travail. C'est une belle histoire, simple et magique à la fois, un peu comme celle du livre d'ailleurs. Ce n'est pas si fréquent, d'avoir carte blanche dans un domaine qui est quand même nouveau pour moi. Alors à partir de là, Arthmaëlla et Anaxis, les deux personnages principaux du livre ont doucement pris vie. Une vie qui s'est enrichie avec le temps, jusqu'à constituer cette quête, quête qui est un peu celle de chacun d'entre nous.

Votre livre est magnifique, comment s'est déroulé votre travail avec Brucero ?

Merci pour le compliment. Le travail s'est fait sur trois années, autour de rencontres régulières à Brocéliande, qui est un double centre pour nous : un centre initiatique bien sûr, mais aussi un centre géographique car je viens de Vannes et Brucero de Lamballe. Les rendez-vous ont été de plus en plus fréquents au fur et à mesure de la construction du livre. Ainsi le travail a-t-il pu avancer sous nos pas communs, illustrations et écriture restant toujours en lien. Parfois les textes sont nés des dessins et d'autres fois les mots ont participé à la création d'illustrations. Dans tous les cas, chacun s'enrichissait des trouvailles de l'autre, tant pour faire avancer le scénario de la quête que pour faire évoluer les personnages ou les décors.

Pascal, vous êtes Docteur en Pharmacie, Musicien, Druides, ce livre apparaît comme un vrai « grimoire » ! De combien de façons pouvons-nous lire votre ouvrage ?

Le livre raconte d'abord une histoire, celle de la quête d'Arthmaëlla. Dans sa recherche pour devenir Druidesse, elle croise les druides, les alchimistes, les anciens, les guérisseurs... mais aussi de nombreuses plantes et peut-être la mandragore. Alors à chaque fois j'en profite pour relier à la démarche d'Arthmaëlla des



explications utiles, nouvelles pour le lecteur. Il découvre à la fois des éléments sur le druidisme ou la médecine traditionnelle mais aussi des formules de plantes que j'ai élaborées et qui servent à la médecine quotidienne. Tout cela est très ludique, mais en même temps très sérieux, avec l'expérience du Pharmacien. Ce n'est en aucun cas un précis de médecine, non, juste une sorte de grimoire utile à chacun pour comprendre la place de l'homme dans ce monde et traiter les maladies dont il peut être affecté. Par ailleurs, c'est aussi un livre « codé » que l'on peut lire de plusieurs façons en fonction de sa démarche et de sa recherche personnelle. Il y a un glossaire pour expliquer les termes utiles à la compréhension du livre et aussi pour débiter une étude approfondie de la botanique et de la médecine par les plantes, mais aussi de l'ésotérisme. Enfin une bibliographie permet aux passionnés de prolonger leurs recherches.

De plus, il y a quelques textes en breton, issus de mes chansons. Là se fait donc le lien entre ma musique et l'écriture. Enfin, nous allons prolonger le livre pas un livre-CD, soit donc proposer la musique de « la Mandragore », qui verra le jour en fin de cette année !

D'autres projets d'éditions sont-ils en cours ?
Oui, nous réfléchissons à la continuité, à la fois avec les personnages de ce livre, mais aussi avec des personnages nouveaux qui nous entraîneront sûrement dans d'autres lieux...

ISBN 978-2-3562-6001-7
Un livre de Pascal Lamour et de Brucero
Editions Gléna / 160 pages / 29 €

Menez an ene

Gant Brieg Ar Menn

Ur bennoberenn sinaet lakaet e brezhoneg, ur romant kontet en un doare dibar, un troc'h diouzh bed ar c'hérioù hag ar c'helennadurezhioù rakframmet, istorioù e-leizh a ya d'ober ur gwir veaj e menezioù Sina koulz hag e spered hor c'honter.

Hollrudet eo Gao Xingjian (repuad e Bro Frañs) e bed al lennegezh evit bezañ tapet ar priz Nobel e 2000 hag evit ar bennoberenn-mañ pergen, troet war-eeun (mar plij !) diwar ar sinaeg gant Yann-Varc'h Thorel, skolaer e skol Diwan Sant-Brieg. Ur pezh labour treiñ en deus gouitet kas da benn er 524 fajenn-mañ, istorioù a vil vern enne, liammet gant "te", "me" pe "en", hag a ro tro deomp da vezijñ war maezioù Mervent Sina e penn kentañ ar bloavezhioù 80, da heul un den o vont da Venez an Ene : koñchennoù chaseourien, doareoù-bevañ ar venezidi, mojennoù, istorioù karantez, taolennoù eus an natur gouez, darvoudoùgou

istorel, ennoberenn... An holl draoù-se, bevet pe glevet, kontet a dammoù pe get, a ya da vagañ kaoudeh hag ene un den o tec'hout hag o klask, hag a sonje dezhañ bezañ tonket da vervel abred.

Er penn kentañ e c'hallloc'h bezañ lakaet diases gant ar gerioù dianav deoc'h, ken resis m'eo ar c'heriaoueg met un digarez plijus eo al lev-mañ evit Yann Vrezhoneger da zeskiñ muioù e just a-walc'h, hag aesoc'h-aeasñ e teoc'h a-benn da lenn war-lerc'h un nebeud pajennoù ha ne vez ket ezhommet da gompren kement ger evit priziñ an oberenn. Meur a zoare zo da lenn : en un tenn pe a dammoù evit lezel pep taolennig, pep istorig da soubañ en ho spered ha da zidiñ ho preder.

Troet gant Yann Varc'h Thorel Embannet gant Editions Apogée (11 straed ar wezenn-graon / rue du noyer, 35000 ROAZHON) Apogee.rennes@wanadoo.fr www.editions-apogee.com 22 €



Saxophones et sémaphores

Créé en 1998, Carré Mélé s'est formé au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, institution internationalement reconnue, berceau de l'école française du saxophone.

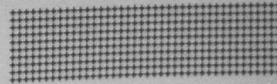
Lauréat du concours international de musique de chambre de la FNAPEC en 2000, prix du Forum de Normandie 2002 et sollicité pour des émissions musicales sur Radio France, France 2 ainsi que sur la chaîne câblée Mezzo, ce quatuor ne tarde pas à fournir quelques prestations remarquables. Mais c'est avant tout sur scène qu'il affirme son identité : recherche théâtrale, maîtrise instrumentale et tempéraments colorés

créent une véritable alchimie entre musiques classiques, populaires, contemporaines ou traditionnelles.

Avec cet opus, le quatuor Carré Mélé propose une démarche originale. Julien Petit, Olivier Besson, Ronan Baudry et Nicolas Chapeland ne se contentent pas de jouer de la musique traditionnelle bretonne au saxophone. En effet, ils ont demandé à des compositeurs d'arranger ces morceaux et d'écrire des œuvres pour leur formation, ainsi ont collaboré aux projets les compositeurs suivants : Antoine Hervé, B. Menut, Y. Chauris, Didier Squiban et Roland Becker.



Renseignements :
www.carre-mele.com



Du loisir à la culture

Les loisirs occupent une place centrale dans la vie sociale, au point qu'on a même pu rêver à une civilisation qui leur accorderait la priorité.

De nombreux indices montrent que la sphère du loisir et de la culture favorise l'expression de soi et l'intégration dans la société. La question est en outre de savoir si le loisir ne comporte pas de plus en plus une exigence de culture, au point de parler de loisir culturel, de tourisme culturel ou de confondre pratique de loisir et pratique culturelle. Les différentes formes du temps libre sont finalement révélatrices de la société concernée, dans ses réalités

économiques, politiques, sociales et ses mutations.

Dans cet ouvrage, l'auteur expose ses enquêtes de terrain, ses conceptions et ses analyses sur la retraite, la fête, le jeu, les pratiques culturelles, en fonction des traditions et des transformations de la sociologie. Les caractéristiques du chercheur, ses conditions d'exercice du métier, ses relations aux enquêtés, ses méthodes, ses réflexions sur les sources, ses références théoriques sont également soulignées.

Un livre de Joël William Guibert
Babulain-Ltd.com
250 pages / 15 €

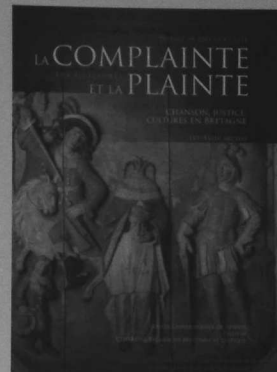


La validité d'une comparaison entre plaintes en langue bretonne et archives judiciaires
Complaintes et archives criminelles : un discours différencié
Trois exemples de comparaisons entre plaintes et archives judiciaires

COMPORTEMENTS, CULTURES ET SENSIBILITES EN BRETAGNE : LA CHANSON, SOURCE POUR L'HISTOIRE

Représentations de soi, représentations de l'autre : codes, hiérarchies et conflits sociaux
La circulation des hommes et des informations : mobilités et ouverture
L'église, les saints, la mort : sensibilités et comportements religieux
Discours sur le passé et cultures politiques : de l'histoire à la mémoire

Une publication d'Eva Guillourel
Presses Universitaires de Rennes
ISBN 978-2-3562-6001-7
592 pages + CD inclus / 39 €



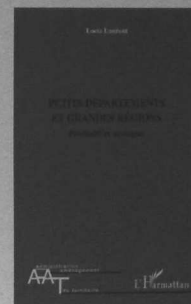
Petits départements et grandes régions, proximité et stratégies

La France doit-elle demeurer un Etat unitaire, obèse, héritant du moindre problème et incapable de mener à terme les réformes les plus vitales ? Goethe en son temps avait apporté la réponse : « Comme la belle France serait plus heureuse si, au lieu d'avoir un centre, elle en avait dix, dispensant autour d'eux la lumière et la richesse ».

Au sein de régions plus fortes et moins nombreuses, il faudra respecter les solidarités locales existant entre les citoyens, d'où une question fondamentale, étrangement oubliée par ceux qui se mettent aujourd'hui en tête de réformer nos structures : les villes et campagnes ont-elles à bâtir un destin commun ? Avec l'arrière-pensée de sauver les actuels départements, nos gouvernants s'appuient sur des groupements de communes centrés sur de simples chefs-lieux de canton. Ce faisant ils dissocient les villes et les campagnes et pérennisent un empilement baroque nous valant dans nos métropoles quatre hôtels additionnant leurs impôts : hôtel de ville, hôtel d'agglomération, hôtel de département et hôtel de région. Pourtant une solution existe, ménageant les

communes et ramenant à trois le nombre de nos niveaux d'administration : dessiner autour de nos villes de plus petits départements, aptes à réunir les compétences de proximité aujourd'hui partagées entre les départements et les agglomérations. Une pièce majeure dans le débat en cours, un refus du simple replâtrage, une profonde révolution à mener sur le terrain, l'œuvre d'une génération.

Un livre de Loëiz Laurent
L'Harmattan éditions
ISBN 978-2-296-13643-4
186 pages / 17,50 €



La complainte et la plainte Chanson, justice, cultures en Bretagne (XVI^e-XVIII^e siècles)

Ce livre est issu d'une thèse «exceptionnelle» (Peter Burke) qui «force l'admiration» (Philippe Jarnoux) et «s'apparente aux grandes thèses d'autrefois» (Joël Cornette). Mais il est bien plus que cela. En croisant 2200 chansons en langue bretonne et près de 600 dossiers d'affaires criminelles du XVI^e au XVIII^e siècle, l'auteur brosse un tableau inédit de la société et de la culture d'un peuple. Inédit bien sûr par un travail historique aussi vaste sur la littérature orale. Inédit plus encore parce qu'il associe le regard des magistrats et celui des simples gens qui témoignent devant eux, le regard des chanteurs et chanteuses et celui des lettrés qui, parfois, mettent en forme un texte.

En ce domaine, personne n'avait jamais tenté une démarche aussi ambitieuse par son ampleur que par les talents qu'elle exige : l'histoire, l'ethnologie, la langue bretonne et, plus encore peut-être, la résolution de très grandes difficultés

méthodologiques. C'est évidemment un monument à la Bretagne et à son histoire, mais aussi le guide incontournable pour étudier toutes les sociétés dans lesquelles une tradition orale existe ou a existé.

LA CHANSON DE TRADITION ORALE EN LANGUE BRETONNE ET L'HISTOIRE : SOURCES ET METHODES

La chanson de tradition orale, source pour l'histoire ? Bilan historiographique
Analyse du corpus et critique des sources
Méthodologie : l'analyse historique des plaintes en langue bretonne
Mise en application d'une méthodologie : trois études de cas

LA CONFRONTATION ENTRE SOURCES ORALES ET SOURCES ECRITES : COMPLAINTES ET ARCHIVES JUDICIAIRES

NOS AMIS HON MIGNONED



Poellgor Bro Gozh ma Zadoù Comité Bro Gozh ma Zadoù

C'est en 1903 que le Bro Gozh ma Zadoù fut choisi comme chant national lors du congrès de l'URB (Union Régionaliste Bretonne) à Lesneven. Directement inspirée de l'hymne national gallois, c'est la version de Taldir Jaffrennou qui fut retenue pour « célébrer les liens entre les peuples breton et gallois ».

Le Comité Bro Gozh dont le but est de promouvoir l'hymne national breton, a été créé en 2003 dans la perspective de la célébration du centenaire du Bro Gozh. Au printemps 2004 fut donc organisée la première fête du Bro Gozh à Lesneven avec la participation d'une délégation galloise ; en 2006, le Comité représenta la Bretagne au 150^{ème} anniversaire de l'hymne national gallois à Pontypridd et en 2010, il organisa la seconde fête du Bro Gozh à Lesneven.

A l'automne 2010, le Comité s'est constitué en association ouverte aux fédérations, associations et individuels ; parmi les membres fondateurs, on trouve notamment « Kanomp Breizh », la fédération des chorales d'expression bretonne, « Bretagne - Pays de Galles », la fédération des comités de jumelage entre les deux pays, ou encore l'Institut Culturel de Bretagne.

Ce printemps 2011, le Comité édite sous forme de DVD le film réalisé par Mikael Baudu et co-

produit avec Gwengolo Filmoù et France 3, « Kan ar galon, l'histoire de l'hymne national breton » ; c'est le premier film présentant les différentes facettes de ce chant connu des vallées galloises jusqu'aux contreforts de l'Himalaya en passant par la Cornouailles britannique et la Bretagne. Le DVD comprend une version en français, une version en breton, un reportage sur la fête du Bro Gozh 2010 et l'interprétation du Bro Gozh par 200 choristes.

En mai 2011, à l'occasion de la Saint-Yves et de la Fête de la Bretagne, le Comité organise du 14 au 20 mai, une série de concerts à travers les 5 départements bretons (Rennes, Nantes, Guérande, Lorient, Concarneau et Tréguier) avec la participation de chorales bretonnes et galloises ; les festivals de Cornouaille et de Lorient devraient aussi voir l'organisation de différentes initiatives pour la promotion du Bro Gozh. Dans les mois à venir, de nombreux projets devraient voir le jour (exposition, livre, spectacle).

Adhésion : 5 € (individuel), 20 € (association)

**Contact : Comité Bro Gozh, BP 70 815,
56108 Lorient cedex -Tel/fax : 02 97 64 12 76**

Site internet : www.brogozhmazadou.com

E-mail : gouelarbrogozh@aliceadsl.fr

BON DE COMMANDE (PRIX SPÉCIAL ICB)

De sa création au Pays de Galles jusqu'à nos jours, ce film retrace l'histoire de l'hymne national breton avec des témoignages, des images d'archives et des reconstitutions. Réalisé par Mikael Baudu.

Nom :

Prénom :

Organisme :

Adresse :

Tél. : E-mail

souscrit à exemplaire(s) de « Kan a galon, l'histoire de l'hymne national breton » et verse x 15 € =€ à l'ordre du Comité Bro Gozh (prix spécial ICB).

Comité Bro Gozh, BP 70 815, 56108 Lorient cedex

